



Bruxelles, le 21 décembre 2021

CM 5952/21

JAI  
COPEN  
EUROJUST  
PROCED

**COMMUNICATION**

**PROCÉDURE ÉCRITE**

---

Correspondant: steven.cras@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32-2-281 54 83

---

Objet: PROCÉDURE ÉCRITE EXIGEANT UNE RÉPONSE POUR LE  
MERCREDI 22/12 à 16 heures  
Résolution du Conseil relative à une version révisée de l'appendice I  
du modèle d'accord pour la création d'une équipe commune d'enquête  
(ECE)  
- Approbation  
- Lancement d'une procédure écrite

---

Le Comité des représentants permanents (2<sup>e</sup> partie) ayant décidé le 21 décembre 2021 de recourir à la procédure écrite, veuillez indiquer si vous marquez votre accord

- sur le projet de résolution du Conseil relative à une version révisée de l'appendice I du modèle d'accord pour la création d'une équipe commune d'enquête (ECE) figurant dans le document 15085/21.

**Veuillez répondre par "OUI" ou par "NON".**

Les éventuelles déclarations unilatérales doivent être faites en même temps qu'il est répondu à la question, à l'exception de celles qui ont déjà été faites au Coreper.

Les réponses doivent parvenir au secrétariat général du Conseil au plus tard  
le **mercredi 22 décembre 2021 à 16 heures (heure de Bruxelles)**. Les réponses doivent être  
envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante: [jai.criminal.justice@consilium.europa.eu](mailto:jai.criminal.justice@consilium.europa.eu).

---